

Conseil Municipal du 14 septembre 2018

Délibération cadre relative au développement du quartier gare d'Ambérieu

Monsieur le Maire,

Nous avons bien compris que cette délibération cadre est rédigée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain pour espérer avoir des financements de l'Etat et de la Région dont notre ville a tant besoin.

Mais elle donne aussi le ton d'une vision d'un développement de notre territoire en lien avec la Région et l'Etat qui nous attriste.

Cette vision du développement global d'Ambérieu ne nous convient pas. Etre un pôle d'équilibre secondaire de la métropole lyonnaise, un satellite, ne nous ravie pas.

La vision économique est importante, certes, mais le bien-être humain est lui capital car le développement d'un territoire n'a-t-il pas comme but ultime la qualité de vie de ses habitants ?

Malheureusement, cette évidence vitale est oubliée au profit du profit : parking payants, quartiers de savoir et des entreprises, investissements d'acteurs privés pour leur siège social...

Dans ce texte de 4 pages seul un quart de phrase parle, nous citons, de l' «...amélioration du cadre de vie et de l'environnement résidentiel. »

Cette vision du développement du quartier gare ne nous satisfait pas. Nous nous abstiendrons.